

HONORAIRES DE L'AGENCE

COMMISSIONS T.T.C. SUR TRANSACTIONS

MONTANT DE LA TRANSACTION	Locaux à usage d'habitation ou professionnels
Jusqu'à 200.000 euros	6%
De 200.000 à 800.000 euros	5%
A partir de 800.000 euros	4%



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1960